AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0744
FR0010282822-FS0357

5 mai 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VUSIONGROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 mai 2025, la société BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited (« BOE Smart Retail »)[1], a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 avril 2025, les seuils de 1/3, 30% et 25% du capital et des droits de vote de la société VUSIONGROUP[2] et détenir 4 007 754 actions VUSIONGROUP représentant autant de droits de vote, soit 24,94% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VUSIONGROUP hors marché.

[1] Société de droit hongkongais (sise suite 3201, Jardine House, No. 1 Connaught Place, Central of Hong Kong, Hong Kong) contrôlée par la société de droit chinois BOE Technology Group Co., Limited.

[2] Anciennement dénommée SES IMAGOTAG.

[3] Sur la base d'un capital composé de 16 071 708 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.